

PRISE DE POSITION DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES SUISSES SUR LES TRAITEMENTS DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Embargo de publication au 06.04.2019 à 24h00

Le nombre de patients atteints d'Alzheimer en Suisse est en constante augmentation. Les prises de position et les directives d'experts et d'associations professionnelles sur l'efficacité et la qualité des traitements de cette maladie croissent également. De nouvelles preuves scientifiques, ainsi que des initiatives politiques, telles que la Stratégie nationale en matière de démences 2014-2019, viennent enrichir le débat. Malgré cela, une frange de la société continue de s'interroger sur l'efficacité et l'utilité du traitement médical de la maladie d'Alzheimer ainsi que sur la nature même de cette maladie.

Ces voix sont parvenues à susciter le scepticisme de certaines autorités sanitaires au sujet de l'efficacité des médicaments pour le traitement de la maladie d'Alzheimer. Par exemple, en France, le coût des médicaments anti-démence officiellement autorisés, qui soulagent les symptômes de la maladie, ne sont plus remboursés par l'assurance maladie. Toutefois, les récents échecs de la recherche clinique sur les médicaments soulignent l'importance des traitements pharmacologiques actuels et des approches psychosociales.

Ce point de vue et les conséquences qui en découlent vont à l'encontre des connaissances actuelles sur les maladies liées à la démence.

Le présent document reflète la position des signataires, associations du domaine de la santé et des soins, cliniques, centres de recherche, fondations pour le soutien à la recherche et l'association Alzheimer Suisse.

La démence ne fait pas partie du processus de vieillissement normal. Elle est une maladie qui se développe plus fréquemment avec l'âge. Le terme de démence comprend des maladies de causes diverses, mais qui se distinguent toutes par une diminution des fonctions cognitives, une limitation des activités quotidiennes et des troubles du comportement tels que dépression, apathie, irritabilité, insomnie, etc. Les causes de ces démences sont principalement de nature neurodégénérative (en particulier la maladie d'Alzheimer, la démence à corps de Lewy et la démence fronto-temporale) ou vasculaire (maladies des petites ou grandes artères cérébrales). Ces maladies sont énumérées dans la Classification internationale des maladies (CIM-10), qui sert également de base au remboursement de l'assurance maladie de base (LAMal). Selon l'étiologie de la démence, différents traitements sont disponibles, dont quatre médicaments officiellement approuvés. Afin d'obtenir une efficacité maximale, un diagnostic précoce et précis est primordial.

Tous les patients atteints de démence ont le droit de recevoir les meilleurs traitements. Selon le type de démence, diverses options pharmacologiques et non pharmacologiques sont disponibles. De nombreux manuels médicaux les détaillent. Les thérapies médicamenteuses, associées aux options non pharmacologiques, peuvent réduire les déficits cognitifs et les troubles du comportement, stabiliser les émotions et aider les patients à rester dans leur environnement social. Bien qu'ils ne soient pas curatifs, ces médicaments ont démontré leur efficacité pour améliorer temporairement ou stabiliser les symptômes cognitifs pour une durée pouvant aller jusqu'à 18 mois. Au cours des dernières années, les connaissances scientifiques sur les causes de la maladie d'Alzheimer se sont fortement accrues et de nouvelles approches thérapeutiques sont en cours de développement en recherche préclinique et clinique. C'est pourquoi il est essentiel de continuer à investir dans la recherche pour développer de nouveaux traitements pharmacologiques et non pharmacologiques.

Le diagnostic et le traitement précoces de la démence sont essentiels. Le nombre de patients atteints de démence continuera d'augmenter au cours des prochaines années, notamment en raison des changements démographiques, en particulier le vieillissement de la population.

Le dépistage et le traitement précoces améliorent l'autonomie de la personne, prolongent son maintien à domicile et retardent le placement en EMS. Cela décharge les proches et réduit les coûts

des soins à charge de la société. Le dépistage précoce est également une condition préalable pour que les patients puissent décider eux-mêmes de leur traitement et de leurs soins, dans l'immédiat et pour l'avenir. Pour ces raisons, les patients atteints de démence doivent être soignés rapidement et conformément aux directives Suisses et internationales. Pour les patients atteints d'Alzheimer et sauf contre-indication, le traitement inclut des médicaments contre la démence.

Davantage d'information, de formation et de conseil au sujet de la démence sont nécessaires. Actuellement, une grande partie des démences n'est pas diagnostiquée ou l'est trop tard. Seule une fraction d'entre elles est traitée de façon adéquate. Pour remédier à ce problème, la sensibilisation de la population, le conseil aux personnes atteintes et à leurs proches, la formation des professionnels de santé et leur mise en réseau doivent être placés en tête de l'agenda politique. Au stade actuel des connaissances médicales, seule cette approche permettra d'optimiser l'efficacité des soins et d'en réduire les coûts. Refuser un traitement aux patients au stade précoce de la maladie entraînera, en fin de compte, des coûts de la santé plus élevés dans les stades avancés de la maladie.

Il en va de la responsabilité des scientifiques et des médias d'informer la population avec objectivité au sujet des découvertes scientifiques sur la maladie d'Alzheimer et sur les démences. Nous comprenons et partageons la déception de la société civile au sujet d'informations précipitées sur des résultats scientifiques préliminaires présentés trop rapidement comme la solution idéale contre la maladie. Il en va de même du pessimisme suscité par plusieurs échecs, l'un d'entre eux très récent, des médicaments pressentis pour arrêter la progression sur le long terme (au-delà de 18 mois) ou bien empêcher le développement de la maladie. Même les meilleurs médicaments requièrent entre 5 et 10 ans de développement entre le premier signe d'efficacité chez l'animal et la mise à disposition des patients. Nous attendons des scientifiques et des médias qu'ils fassent preuve de la plus grande prudence lorsqu'ils diffusent des découvertes scientifiques sur les médicaments anti-Alzheimer.

La prescription de médicaments devrait s'accompagner d'écoute, de compassion et de compréhension. La maladie d'Alzheimer et les affections apparentées touchent la personne au plus profond de son identité. Elles bouleversent l'image qu'ont du patient ses proches, ses amis et ses collègues. Les patients atteints de la maladie d'Alzheimer et d'autres maladies neurodégénératives sont en droit de recevoir des soins de professionnels de santé empathiques, attentifs, patients et à l'écoute. Loin de s'opposer les unes aux autres, les approches biomédicales et psychologiques s'enrichissent et se complètent. Leurs effets combinés sont supérieurs à la somme de chacune d'elles.

Tous les patients atteints de démence ont le droit d'être soignés. Tous les citoyens ont droit à un diagnostic précis et à un traitement de pointe en cas de maladie. Cela s'applique aux personnes potentiellement atteintes de démence, y compris celles qui sont difficiles à diagnostiquer, comme par exemple, les personnes ayant un déficit mental. Le financement de leur traitement, pharmacologique et non pharmacologique, doit continuer d'être assuré. Cela englobe les services de conseil et de soins connexes.

Tous les principes énoncés ci-dessus font partie de la Stratégie nationale en matière de démences 2014-2019 de la Confédération Suisse, et sont fortement soutenus par les signataires énumérés en page ci-dessous.

La prise de position ci-dessus est signée par les cliniques de la mémoire et institutions ci-dessous. Le document ne comporte pas de noms. Ceux qui figurent ci-dessous le sont à l'intention des journalistes qui souhaiteraient interviewer l'un ou l'autre des spécialistes du domaine.

SIGNATAIRES, VILLE	PERSONNES DE CONTACT
Alzheimer Suisse, Berne	Stefanie Becker stefanie.becker@alz.ch Tel: +41 (0)58 058 80 05
APRA - Association Suisse pour la recherche sur l'Alzheimer, Genève	Tim Brockmann tbrockmann@recherchealzheimer.ch Tel: +41 (0)22 544 25 33
Fondation Synapsis – Alzheimer Forschung Schweiz AFS, Zürich	Franco Rogantini rogantini@alzheimer-synapsis.ch Tel: +41 (0)44 271 35 11
Association des cliniques suisses de la mémoire	Markus Bürge markus.buerge@siloh.ch Tel: +41 (0)31 958 14 80 Dan Georgescu Dan.Georgescu@pdag.ch Tel: +41 (0)56 462 23 46
SPPA- Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Agée	Dan Georgescu Dan.Georgescu@pdag.ch Tel: +41 (0)56 462 23 46 Ulrich Hemmeter Ulrich.Hemmeter@psgn.ch Tel: +41 (0)71 913 12 54 Armin von Gunten armin.von-gunten@chuv.ch Tel: +41 (0)21 643 62 67
SFCNS - Swiss Federation of Clinical Neuro-Societies, Basel	Karl Schaller karl.schaller@hcuge.ch Tel: +41 (0)22 372 82 02
SGG – Société Suisse de Gérontologie, Liebefeld	Delphine Roulet Schwab d.rouletschwab@ecolelasource.ch Tel: +41 (0)21 556 43 91
SVNP – Association Suisse des Neuropsychologues, Bern	Andreas U. Monsch andreas.monsch@unibas.ch Tel: +41 (0)61 326 47 70
Clinique de la mémoire, Gériatrie aiguë, Hôpital Felix Platter, Bâle	Andreas U. Monsch andreas.monsch@felixplatter.ch Tel: +41 (0)61 326 47 70 Thomas Leyhe thomas.leyhe@felixplatter.ch Tel: +41 (0)61 326 41 41
Memory Clinic, Universitätsklinik für Alterspsychiatrie (SPU), Berne	Stefan Klöppel stefan.kloepfel@upd.ch Tel: +41 (0)31 632 88 17
Centre de la mémoire, HUG et Université de Genève, Genève	Giovanni B. Frisoni giovanni.frisoni@hcuge.ch Tel: +41 (0)79 137 42 55 Gabriel Gold gabriel.gold@hcuge.ch Tel: +41 (0)22 372 58 00
Centre Leenaards de la mémoire, CHUV, Université de Lausanne	Jean-François Démonet Jean-Francois.Demonet@chuv.ch Tel: +41 (0)21 314 51 51
Consultation mémoire du canton de Fribourg HFR, RFSM et Université de Fribourg	Jean-Marie Annoni, SSN jean-marie.annoni@unifr.ch +41 (0) 26 306 3802
IREM - Institute for Regenerative Medicine, Center for Prevention and Dementia Therapy, Université de Zurich, Schlieren	Anton Gietl anton.gietl@irem.uzh.ch Tel: +41 (0)44 634 91 51
Clinique psychiatrique universitaire de Zurich, Clinique de psychiatrie gériatrique, Zurich	Egemen Savaskan egemen.savaskan@puk.zh.ch Tel: +41 (0)44 389 16 58